

Niger

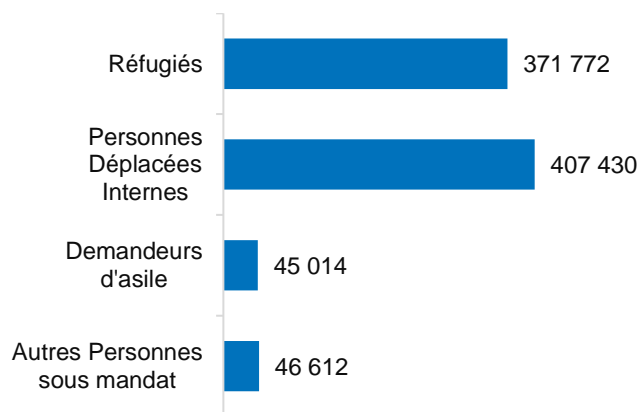
Mars – Avril 2024

En avril, **le HCR et ses partenaires ont relocalisé 997 réfugiés nigériens**, (255 ménages), nouvellement arrivés dans les localités frontalières de Maradi, vers le village d'opportunité de Chadakori. Ces réfugiés font partie des 1 417 personnes, majoritairement des femmes et des enfants, qui ont été pré-enregistrées à la suite d'un afflux en mars 2024

Le 18 avril, le HCR et ses partenaires ont lancé une **opération d'enregistrement et de vérification biométrique ciblant 80 000 réfugiés et demandeurs d'asiles** dans la région de Tillabéri. Au 30 avril, 4 222 réfugiés maliens avaient déjà été reçues au Desk protection dans la localité d'Abala.

Le 12 mars, **147 réfugiés, ont quitté le Niger pour le Centre de transit d'urgence (CTU) de Roumanie**, en route vers la France pour la réinstallation. Au 30 avril, le HCR a facilité les départs en réinstallation de 495 autres réfugiés via le mécanisme d'évacuation d'urgence (ETM) du Niger depuis 2024.

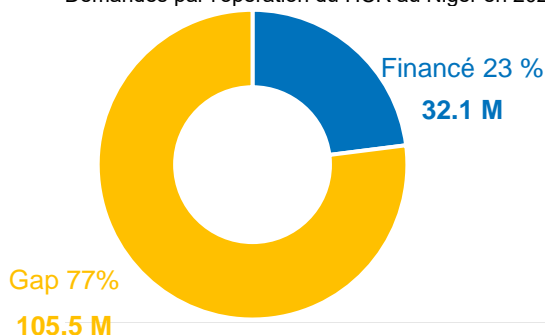
STATISTIQUES DES PERSONNES EN DÉPLACEMENT FORCÉ ENREGISTRÉES AU NIGER (AU 31 AVRIL 2024)



FINANCEMENT AU 30 AVRIL 2024

\$ 137,6 M

Demandés par l'opération du HCR au Niger en 2024



Dans le village d'opportunité de Chadakori, des réfugiés et des membres de la communauté hôte cultivent des tomates dans un jardin de 200 m², avec le soutien du HCR et de ses partenaires. © HCR

Contexte opérationnel

Malgré les défis sécuritaires, politiques et économiques exacerbés par le coup d'État de juillet 2023 et l'imposition de sanctions drastiques sur le Niger, le **pays a continué d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria (57 %), du Mali (31 %), du Burkina Faso (8 %) et 4 % d'autres pays**. De plus, on compte plus de **407 430 personnes déplacées internes (PDI)** et environ 46 612 autres personnes relevant du mandat du HCR, y compris les retournés nigériens qui résidaient hors du pays dans des zones touchées par divers conflits et insécurités, les contraignant à fuir à nouveau.

L'intervention du HCR au Niger se caractérise par une approche centrée sur la fourniture de services de protection, d'assistance et de solutions pour les personnes déplacées de force. Une attention particulière est portée aux groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants, et les individus ayant des besoins spécifiques. Cette démarche privilégie le renforcement des structures communautaires.

En mars et avril, les opérations du HCR se sont déroulées de manière ininterrompue sur l'ensemble du territoire, à l'exception des zones désignées comme « zones d'opérations militaires » par le gouvernement, où les activités humanitaires ont été temporairement suspendues. Le HCR et d'autres acteurs humanitaires ont continué de plaider auprès des autorités régionales en faveur d'un assouplissement progressif de ces mesures, afin de garantir que les personnes dans le besoin reçoivent l'assistance nécessaire chaque fois que la situation sécuritaire le permet. Cette approche a permis de minimiser l'impact de ces restrictions sur les opérations humanitaires, bien que la situation sécuritaire reste considérablement difficile, notamment dans les régions de Tillabéri, Tahoua, Diffa et Maradi.

Des opérations militaires menées par les forces de défense du Niger, ont continué le long des frontières avec le Mali, dans le cadre du récent pacte de sécurité mutuelle signé par le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Il est à craindre que ces opérations, combinées à l'augmentation des activités des groupes terroristes et armés au Mali, ne provoquent plus des mouvements de population vers les localités d'Abala, Tillia, Tassara et Tchintabaraden dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger.

Le HCR demeure profondément préoccupé par la situation des individus vulnérables au Niger, les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes affectées par la situation. Malgré la levée des sanctions de la Cédéao, la hausse des prix et la persistance de la fermeture des principaux points d'accès entre le Niger et le Bénin – une des voies cruciales pour l'importation de biens essentiels -- continuent d'affaiblir la résilience globale des populations. À moins d'une avancée significative dans la résolution de la crise politique, **la situation humanitaire risque de devenir alarmante**.

Tout comme l'ensemble des agences des Nations unies au Niger, le HCR a rétabli ses canaux de communication avec le gouvernement, engageant des discussions avec les responsables clés des ministères de l'Intérieur, de l'Action humanitaire et de la Justice, à la fois sur le plan technique et stratégique. Cette coopération revêt une importance cruciale pour assurer la continuité fluide des activités humanitaires, faciliter la libre circulation du personnel, des ressources et des finances, et permettre la réalisation de tâches essentielles, telles que la détermination du statut de réfugié.

Région de Tillabéri

Contexte : au 30 avril 2024, la région de Tillabéri compte 233,432 personnes déplacées de force, dont 153,400 personnes déplacées internes (le plus grand nombre au Niger), 46,705 réfugiés, principalement originaires du Mali, et 33 327 demandeurs d'asile, majoritairement en provenance du Burkina Faso.

Depuis l'arrivée des réfugiés maliens à Tillabéri en 2012, le HCR et le gouvernement du Niger ont collaboré activement pour **promouvoir leur inclusion socio-économique au sein des zones et des communautés d'accueil**, en adoptant une **stratégie dite « hors camp »**. Grâce à l'appui des acteurs du développement et aux initiatives d'intégration au sein des communautés locales, les réfugiés maliens et

leurs hôtes ont bénéficié d'une gamme variée de services, d'un accès à la terre, au logement, ainsi qu'à de opportunités de subsistance. Des améliorations notables ont été apportées aux infrastructures nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau.

Pour **favoriser la coexistence pacifique** entre les différentes communautés, le HCR a facilité des rapprochements en établissant des "zones communes" telles que les banques de céréales des villages, les magasins d'aliments pour le bétail, ainsi que par le biais de la création de divers comités communautaires mixtes.

- Entre le 7 et le 19 mars, **747 réfugiés maliens (154 ménages), fuyant les récents conflits armés dans les zones frontalières du Mali, sont arrivés dans le département d'Ayerou** au Niger. À la suite de ces arrivées, le préfet du département d'Ayerou, accompagné d'autres autorités locales, a effectué une visite au site spontané qui accueille ces réfugiés pour rencontrer les partenaires humanitaires et les leaders réfugiés maliens afin de s'enquérir de leur situation.

- Pour faciliter l'accès au territoire et à la documentation pour les personnes déplacées de force, le 18 avril, le HCR, en partenariat avec le gouvernement du Niger, a lancé une opération de vérification et d'enregistrement biométrique des réfugiés et demandeurs d'asile à Abala. Cette initiative vise 80 000 personnes dans toute la région de Tillabéri. En plus de permettre aux autorités de mieux répondre à leurs besoins, cette opération permettra également au HCR d'affiner sa propre réponse aux besoins des personnes déplacées de force. Au 30 avril, 4 220 personnes (596 ménages) avaient déjà suivi le processus à Abala



- En avril, le HCR a organisé une formation sur les notions de base de la protection, notamment la protection internationale, la protection de l'enfance et de l'adolescence, les violences basées sur le genre, le monitoring de la protection, la prévention de l'apatridie, et les mouvements mixtes, à l'intention de 35 membres du personnel de l'ONG partenaire CIAUD Canada de la région de Tillabéri. Cette formation vise le renforcement de la capacité de ce partenaire à répondre aux besoins de protection des personnes déplacées de force
- En mars, le HCR et son partenaire, ADES, ont lancé **des cours de remédiation à l'école du site urbanisé de Abala**, en collaboration avec les autorités éducatives et l'Association des mères éducatrices (AME). Ces cours **bénéficieront à 183 élèves réfugiés**, dont 100 filles, en 2024.
- Pour favoriser l'autosuffisance et contribuer à la sécurité alimentaire, en mars, **le HCR a facilité l'accès aux marchés pour quatre groupements de 100 femmes réfugiées** maliennes à Ouallam, leur permettant de vendre divers produits agroalimentaires tels que le savon, de l'huile d'arachide, des pâtes d'arachide en boîte, des tourteaux d'arachide, ainsi que des légumes frais (aubergines, poivrons, feuilles de moringa) provenant de leurs champs soutenus par le HCR et ses partenaires.
- Le HCR et son partenaire CIAUD ont également fourni un appui technique à une association composée de 15 réfugiés et membre de la communauté hôte (8 femmes et 7 hommes) à Ouallam, qui ont bénéficié de sept machines à coudre et d'accessoires. Ces machines ont été installées sous un hangar près de l'école à Ouallam, et les bénéficiaires réfugiés et de la communauté hôte sont progressivement formés par le président du comité, lui-même formé au préalable.

- En mars, le HCR, à travers son partenaire APBE, a effectué une **distribution du cash, couplée à celle du plumpy nut (un intrant pour la malnutrition) à 3 044 ménages** (1 937 ménages vulnérables de la communauté hôte, 674 ménages PDI et 433 ménages de réfugiés) à Ouallam. Les bénéficiaires de la distribution cash étaient les personnes ayant effectivement travaillé sur un projet « cash-for-work », pour la récupération des terres, visant la protection de l'environnement.

Région de Tahoua

Contexte : la région de Tahoua se distingue par la présence de réfugiés venant du Mali dans sa partie nord, et au sud, par celle de réfugiés en provenance du Nigeria et de ressortissants nigériens résidant auparavant au Mali, contraints de fuir vers leur pays d'origine. **Au 30 avril 2024, la région de Tahoua compte 193 667 personnes déplacées de force, dont 77,203 personnes déplacées internes, 106 227 réfugiés et 10 237 autres personnes, notamment des retournés.** En raison de l'insécurité persistante le long de la frontière avec le Mali, notamment dans la zone de Ménaka au Mali, de nouveaux réfugiés ont été enregistrés au cours des derniers mois dans les localités de Tchintabaraden, Telemcess et Tillia. De plus, le **département de Madaoua, qui se trouve à la frontière avec le Nigeria, continue d'accueillir des demandeurs d'asile en provenance du Nigeria** (État de Sokoto) en raison des incursions récurrentes de groupes armés non étatiques dans les villages frontaliers.

- En mars, le HCR a organisé une formation sur la protection Internationale au profit des 15 agents de la Commission Nationale d'Eligibilité au statut de réfugiés (CNE) nouvellement affectés dans la région de Tahoua. Cette formation intervient dans le cadre des préparatifs pour l'opération de vérification et d'enregistrement biométrique cette année dans la région de Tahoua.



Les autorités locales suivent une formation sur la protection internationale lors d'un atelier de renforcement des capacités organisé par le HCR à Tahoua. © HCR

- Pour **améliorer l'accès à la terre cultivable**, en mars, le HCR et son partenaire CIAUD ont mené deux sessions de plaidoyer auprès des propriétaires terriens pour la mise à disposition des terres arables au profit des réfugiés et de la population hôte. Ces actions se sont déroulées dans les sites d'accueil de Sabarou et de Takorka, Commune Rurale de Bangui, département de Madaoua. Environ 58 personnes bénéficieront de ces terres, dont 24 dans le village de Sabarou, composé de 12 réfugiés, huit autochtones et quatre propriétaires terriens, et à Takorka, 34 bénéficiaires, dont 18 réfugiés, 12 autochtones et quatre propriétaires terriens. L'objectif global de cette activité est d'obtenir des terres arables pour les réfugiés souhaitant pratiquer l'agriculture et aider ceux qui en font déjà à développer leurs activités, à s'autonomiser et à en tirer des revenus durables.
- En mars, **le HCR et ses partenaires ont distribué des kits abris et des vêtements à 1 099 ménages de réfugiés nigériens nouvellement arrivés** dans la commune de Bangui, département de Madaoua. Les bénéficiaires se sont réfugiés dans les villages de Godia Fadarwa, Tapkin Godia et Goungou Guidan Gali. Ce matériel distribué contribuera à améliorer leurs conditions de vie.
- Début avril, le partenaire ADKOUL a installé un comité de salubrité au niveau du village de Tapkin Godiya, dans le département de Madaoua. Les membres de ce comité ont été formés sur leurs rôles et responsabilités. Il est important de noter que ce comité a été mis en place lors d'une assemblée générale villageoise à laquelle ont participé 178 personnes, dont 69 hommes et 109 femmes.
- Le représentant du HCR Niger a assisté à la **cérémonie commémorative de la concorde du 24 avril à Tchintabaraden**, dans la région de Tahoua. Cette date marque l'accord de paix signé entre l'État

du Niger et l'ancienne rébellion touareg en 1995. Le Premier ministre du Niger, Lamine Zeine, a présidé la cérémonie, à laquelle ont participé des invités du Mali et du Burkina Faso. **Le Premier ministre a ensuite accordé une audience au Représentant du HCR au Niger**, au cours de laquelle il a exprimé sa satisfaction quant aux réalisations de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés sur le terrain en faveur des populations déplacées de force et des populations d'accueil.

Région de Diffa

Contexte : depuis 2013, la région de Diffa a été le lieu d'accueil des réfugiés nigériens fuyant les violences terroristes dans les États du nord-est du Nigeria. Au 30 avril, **la région abritait 328 583 personnes en situation de déplacement forcé**, comprenant 127 910 réfugiés, 155 603 personnes déplacées internes, 36 085 Nigériens résidants au Nigeria et forcés de fuir vers leur pays d'origine, et 8 985 demandeurs d'asile. Bon nombre de ces individus ont connu des déplacements répétés et la majorité résident dans des sites informels ou au sein de communautés d'accueil.

Les réfugiés en provenance du Nigeria continuent d'affluer vers le camp de Sayam Forage, ainsi que vers d'autres sites d'accueil de la région, à la recherche de meilleures conditions de vie et de sécurité. Au total, **le camp de Sayam Forage, le seul camp de réfugiés au Niger, abrite actuellement 31 174 personnes.**

- Le HCR et d'autres acteurs de la protection ont continué à mener des activités telles que la **protection communautaire**, les références, les entretiens pour la réinstallation, le profilage, l'enregistrement et la documentation, l'identification et le soutien aux individus ayant des besoins spécifiques, la protection des individus et des groupes contre la violence basée sur le genre, les abus et l'exploitation sexuels, ainsi que la protection des enfants. Le HCR continue également à fournir une **assistance multisectorielle aux réfugiés du camp de Sayam Forage**, comme l'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'eau potable et aux installations sanitaires, ainsi que la promotion des moyens de subsistance.
- Grâce à un partenariat avec le ministère de la Santé Publique, de la Population et de l'Action Sociale du Niger et le partenaire APBE, le HCR fournit une assistance en matière de **soins de santé primaires, y compris la santé reproductive** et le VIH/SIDA, à toutes les personnes déplacées de force dans la région de Diffa. En mars et avril, 5 973 réfugiés ont bénéficié de consultations médicales et 42 d'entre eux ont été évacués vers les structures sanitaires des hôpitaux régionaux.
- En mars, le HCR a organisé une formation à l'intention de 30 moniteurs du partenaire CIAUD. La formation vise à **renforcer les capacités des moniteurs en matière de monitoring de protection**, de suivi, de collecte d'informations, les mouvements mixtes et la prévention de l'apatridie.
- En avril, **le HCR a distribué 177 kits d'abris d'urgence aux personnes déplacées de force à Diffa**, dont 100 ménages de déplacés internes se trouvant sur le site de Mattaou dans la commune urbaine de Diffa et 77 ménages nouvellement enregistrés au camp de Sayam Forage.
- Le HCR a également distribué des kits d'articles non alimentaires à 476 personnes (70 ménages) victimes d'incendie sur le site de Awaridi dans la périphérie de la ville de Diffa.

Région de Maradi

Contexte : depuis plus de trois ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigeria a contraint 81,802 Nigériens à fuir vers la région de Maradi. De plus, **les incursions répétées de bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le déplacement interne de 16,307 personnes.** Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement des agriculteurs et des éleveurs, et procédant à des enlèvements en vue d'obtenir des rançons. Au 30 avril 2024, on compte environ 98 398 personnes déplacées de force dans la région de Maradi.

La réponse du HCR à Maradi consiste à aider les réfugiés qui le souhaitent à se relocaliser à une distance plus sûre de la frontière, tout en apportant une assistance aux communautés d'accueil afin de soulager la pression résultant de forte présence. Des sites ont été aménagés dans les villages voisins, offrant divers services aux réfugiés et aux communautés d'accueil, notamment un accès renforcé à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation et à des services de protection. Ces implantations ont été désignées comme villages d'opportunité (VO). Au total, il en existe trois dans la région de Maradi, situés près des villages de Chadakori, Dan Dadji Makaou et Garin Kaka.

- Depuis le 15 avril, le HCR et ses partenaires ont relocalisé 997 réfugiés nigériens (255 ménages) d'Intika, de Dan Goudé et de Dan Mani vers le "village d'opportunité" plus sûr de Chadakori. Ce village offre un accès facile aux services sociaux de base. Ces réfugiés font partie des **1 417 personnes, principalement des femmes et des enfants, qui ont été pré-enregistrées après un afflux en mi-mars 2024**. Cet afflux fait suite à des affrontements violents entre des factions armées non étatiques et des milices d'autodéfense dans le village nigérien de Zamia. Il s'agit de la plus grande vague d'arrivées dans la région de Maradi depuis le début de l'année.
- En mars, le partenaire RET Germany a organisé une **formation sur la protection de l'enfance à l'intention des membres des comités villageois de Protection (CVPE)** des trois villages d'opportunité. 72 membres des CVPE, soit 24 membres par village, ont été formés. Il est important de souligner que ces 24 personnes sont également membres de plusieurs autres comités de protection. Les formations ont été conduites en collaboration avec les chefs de division protection de l'enfant de la direction régionale de la protection de l'enfant de Maradi et la direction départementale de la protection de l'enfant de Guidan Roudji.
- **Pour améliorer l'accès à l'éducation, le HCR, via son partenaire ADES, a officiellement remis des fournitures scolaires à trois écoles primaires** dans les villages d'opportunités de Garin Kaka, Chadakori et Dandadji Makaou, dans le département de Guidan Roudji. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien aux écoles primaires qui accueillent des enfants réfugiés, afin de favoriser leur **intégration dans le système éducatif national**. Chaque école a reçu un lot comprenant 36 guides du maître et huit instruments de géométrie (règle, équerre, compas et rapporteur)
- En avril, dix exploitants appuyés par le HCR et ses partenaires dans le village d'opportunité de Chadakori ont récolté huit paniers de tomates fraîches sur une superficie de 200 mètres carrés, soit une estimation de 400 paniers par hectare. Les huit paniers ont été vendus localement pour un montant de 28 000 FCFA, soit 46 USD. Une seconde récolte débutera bientôt sur une parcelle deux fois plus grande que la précédente. Il s'agit des dernières récoltes collectives, le morcellement ayant déjà commencé. Environ 82 exploitants ciblés pour la prochaine saison disposeront désormais d'un peu plus de 400 mètres carrés pour une exploitation individuelle.



Des agriculteurs réfugiés et de la communauté locale, appuyés par le HCR et ses partenaires, vendent des tomates et d'autres légumes de leurs champs au village d'opportunité de Chadakori, dans la région de Maradi. © HCR

- En mars, RET-Germany, a fourni une **assistance à 14 personnes ayant des besoins spécifiques dans les villages de Chadakori, Dan Dadji Makaou, Garin kaka et Guidan Alkali**. Deux personnes avec un handicap physique ont reçu des tricycles, tandis que 12 autres, y compris des personnes souffrant de maladies chroniques, ont reçu des kits alimentaires.

Agadez

Contexte : le Niger est le théâtre de mouvements mixtes comprenant des flux migratoires se dirigeant vers la Méditerranée et l'Europe, ainsi que des personnes fuyant la Libye ou expulsées d'Algérie. **En avril 2024, les déplacements forcés de population vers la région d'Agadez ont continué**, mettant une énorme pression sur les ressources des communautés d'accueil, en particulier dans la ville frontalière d'Assamaka, qui continue de recevoir à la fois des migrants, des personnes en quête d'asile et des réfugiés. Au 30 avril 2024, on compte environ 2 883 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés au centre humanitaire et dans les casses de passage à Agadez. De plus, la région frontalière d'Assamaka a accueilli environ 3 175 réfugiés maliens entre juin 2023 et avril 2024, tandis que des convois officiels et non officiels de personnes expulsées d'Algérie ou arrivant spontanément ont amenés plus de 43,362 individus entre janvier 2023 et mars 2024.

L'abrogation de la loi de 2015 contre le trafic de migrants par le gouvernement du Niger en novembre 2023, a soulevé des inquiétudes quant à l'augmentation des mouvements de population vers Agadez en direction de l'Afrique du Nord et de l'Europe via la route de la Méditerranée centrale. L'objectif du HCR est de veiller à ce dont les personnes ayant besoin d'une protection internationale, impliquées dans ces mouvements mixtes, aient accès à la protection, à l'asile et à l'aide humanitaire.

Au Niger, le HCR travaille à **renforcer le système national d'asile** et à mettre en place une gamme d'activités garantissant la protection et le bien-être des réfugiés et des demandeurs d'asile. À plus long terme, l'objectif du HCR est d'appuyer ces populations à trouver des **solutions plus durables à leurs besoins, telles que leur intégration dans le tissu socio-économique, l'installation dans des pays tiers à travers l'utilisation de voies complémentaires** ou le **retour volontaire dans leur pays d'origine** si les conditions de sécurité le permettent. Des options légales complémentaires, par le biais du regroupement familial, les visas d'études ou les évacuations humanitaires, sont également envisagées. En partenariat avec l'OIM, des ONG partenaires et le gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des mouvements mixtes et leur fournit des conseils et une assistance adaptée.



Un staff du HCR discute avec un réfugié au Centre humanitaire d'Agadez au Niger. © UNHCR

- **Au 30 avril, 3 175 réfugiés maliens, répartis en 602 ménages, sont arrivés à Assamaka**, une localité située à environ 15 km de la frontière entre le Niger et l'Algérie. Parmi eux, 56,81% sont des enfants (933 garçons et 871 filles). Ce groupe est composé de personnes expulsées d'Algérie depuis juin 2023 et de ceux qui arrivent spontanément, fuyant les attaques de groupes armés dans le village de Tefnit, région de Menaka, au Mali. Les efforts du HCR et de ses partenaires se poursuivent pour fournir une assistance multisectorielle à ces réfugiés, tandis que des discussions sont en cours avec les autorités locales pour planifier leur relocalisation vers un lieu où ils pourront mieux s'épanouir et bénéficier d'une protection renforcée.
- En mars, RET Germany a fait **don d'articles ménagers essentiels et de vivres** d'une valeur estimée à 5 millions de francs CFA (USD 10 000) au Centre Mère et Enfant (CSME) d'Agadez. Ce geste vise à soutenir les femmes et les enfants vulnérables, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile pris en charge par cette structure sanitaire. Le matériel comprenait 79 boîtes de pommade, 20 bidons d'huile de 5 litres, 20 moustiquaires imprégnées, 20 seaux avec couvercle, 20 couvertures lourdes, 20 blousons, 20 saris, 20 sacs de riz de 25 kg et 12 poubelles en plastique. Cette initiative vise à **améliorer les conditions de vie des femmes et des enfants vulnérables**, y compris les réfugiés et les demandeurs d'asile, pris en charge par cette structure sanitaire.

- Pour **renforcer leur accès à l'énergie de cuisson**, en mars, le HCR a distribué 200 kits de gaz et 209 kits de cuisine au profit de 866 personnes (200 ménages) demandeurs d'asile et réfugiés du Centre Humanitaire afin d'améliorer, améliorant ainsi leurs conditions de vie.

Réfugiés urbains à Niamey

Contexte : au 30 avril 2024, Niamey abrite environ 4 843 réfugiés et 543 demandeurs d'asile. La majorité, soit 84 % (4 069 personnes), provient du Mali. Conformément à la législation nigérienne, les victimes maliennes du conflit dans le nord du Mali bénéficient d'une reconnaissance prima facie, tandis que les personnes d'autres nationalités suivent la procédure régulière du gouvernement pour la détermination du statut de réfugié (DSR).

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains au sein d'une structure physique, appelée Guichet unique. Ce dernier a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des services fournis par les différents partenaires. Les réfugiés et les demandeurs d'asile reçoivent une assistance et des conseils en matière de documentation, ainsi que des informations sur les différentes formes d'assistance, telles que l'assistance médicale, le soutien psychologique et l'éducation. **Le centre gère également une ligne verte que les réfugiés peuvent appeler gratuitement pour poser des questions, demander des conseils sur l'assistance ou déposer une plainte.**

Parallèlement, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et surveillent le bien-être des bénéficiaires à Niamey. Le HCR gère plusieurs maisons d'hôtes temporaires (dites « cases de passage ») en coopération avec ses partenaires afin d'assurer une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. **Afin de renforcer les structures communautaires, le HCR et le gouvernement du Niger soutiennent et coopèrent régulièrement avec le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé de représentants issus des différentes communautés réfugiés résident à Niamey.

- L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Niger ont signalé **une augmentation du nombre de cas de méningite dans le pays depuis le début de l'année 2024**. Au cours de la dernière semaine d'avril, 236 cas, dont 11 décès, ont été signalés dans 35 des 72 districts sanitaires du pays, portant le nombre total de cas suspects à 1 744. Parmi ceux-ci, 793 cas ont été confirmés, entraînant 100 décès, soit un taux de létalité de 5,8 %. Actuellement, Niamey est la région la plus touchée, représentant 47 % des cas, tandis que Dosso, Agadez et d'autres districts sont en état d'alerte. Une campagne de vaccination était prévue à Niamey le 2 mai 2024. Le HCR apporte un soutien technique à l'équipe de réponse conjointe.
- Pour **encourager l'autosuffisance**, le HCR et le CIAUD ont engagé des discussions avec des maîtres artisans en vue de placer 27 jeunes réfugiés en stage dans des ateliers à Niamey. L'objectif est de signer des conventions avec ces artisans pour faciliter la formation des jeunes dans des filières porteuses telles que la couture, l'électromécanique, la coiffure, l'esthétique, la menuiserie métallique et bois. À la fin de leur apprentissage, les jeunes recevront des diplômes d'aptitude professionnelle. Ils seront accompagnés et orientés vers l'entrepreneuriat.
- Le HCR, par le biais de son partenaire CIAUD, a facilité la participation de huit groupements de réfugiés à la foire du Ramadan qui s'est tenue au Palais du 29 Juillet de Niamey à partir du 20 mars 2024. Cette participation a permis **d'améliorer l'accès au marché pour les personnes déplacées de force et de promouvoir les articles et produits fabriqués par les réfugiés**. Les sept groupements féminins du secteur agro-alimentaire (farine de maïs, pâte d'arachide, jus, etc.) ainsi que

le groupement mixte du secteur artisanal ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de deux millions de francs CFA (environ 4 000 dollars américains).

- Du 23 au 25 avril, le HCR Niger a organisé un atelier de trois jours à Niamey réunissant les bureaux de terrain et les responsables sectoriels pour examiner sa stratégie opérationnelle pour 2025. L'atelier a porté sur l'analyse des défis opérationnels et la définition des priorités pour 2025, compte tenu des contraintes de financement actuelles de l'organisation et des besoins croissants des personnes déplacées et des communautés d'accueil vulnérables au Niger. L'un des principaux résultats a été la création d'un groupe de travail dédié à l'engagement communautaire.
- Le 11 mars, le Secrétaire Général Adjoint (SGA) du ministère de l'Intérieur du Niger, président du comité technique de suivi du Mémoire d'entente (MoU) du Mécanisme d'évacuation et de transit d'urgence (ETM), a visité le centre de transit de Hamdallaye, situé à environ 40 km de Niamey. Accompagné d'une forte délégation d'autorités locales, des membres du comité technique et le Représentant du HCR Niger, la mission avait pour objectif d'évaluer les conditions de vie des réfugiés évacués de Libye, de se familiariser avec les réalisations du projet ETM, d'évaluer la cohabitation avec la population hôte et enfin de prodiguer des conseils aux réfugiés dans leur pays d'asile. Une réunion du comité technique a eu lieu le 21 mars pour présenter un projet de construction d'infrastructures durables dans le site de l'ETM à Hamdallaye.



Les autorités nigériennes, membres du comité technique de l'ETM en visite au centre de transit de l'ETM à Hamdallaye. © HCR

Réinstallation

- Le 12 mars, 147 réfugiés (dont 112 personnes évacués de la Libye et 35 réfugiés enregistrés au Niger) ont quitté le Niger pour le Centre de transit d'urgence (CTU) de Roumanie, en route vers la France. C'est la deuxième fois que le Niger fait transiter des candidats à la réinstallation par la Roumanie en raison des difficultés d'organisation des missions au Niger depuis le coup d'État du 26 juillet 2023.
- **Depuis le 1er janvier 2024 et au 30 avril, 495 personnes (307 réfugiés enregistrés au Niger et 188 évacués de l'ETM) ont été réinstallées depuis le Niger**, dont 30 personnes (tous des réfugiés enregistrés au Niger) qui sont parties pour les États-Unis et le Canada en mars.
- Au 30 avril, il reste 339 évacués de l'ETM au Niger, dont 143 attendent des entretiens ou des décisions de la part des pays de réinstallation. 36 personnes attendent leur départ vers le Canada, l'Italie, les États-Unis et la France. Les 196 personnes restantes doivent être traitées par les unités de réinstallation et de détermination du statut de réfugié.
- Le HCR cherche des solutions pour 39 personnes ayant des besoins de protection particuliers. Sur les 38 cas actifs, 19 cas ont été soumis aux pays réinstallation ou au corridor humanitaire (COMET). 19 cas (20 personnes) sont au cours de traitement pour la RST et les voies complémentaires sous COMET soit en attente d'entretien, rédaction ou révision.

Partenariat

Le HCR joue un rôle de **leadership du Cluster Protection** au Niger, où il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la protection. Cette plateforme de partenariat assure une coordination efficace des efforts déployés en faveur des personnes déplacées internes, et permet une harmonisation et une synergie plus grande des efforts des acteurs de protection au Niger. Le Cluster Protection génère de précieuses informations qu'il partage avec l'ensemble des partenaires, comble les éventuelles lacunes identifiées et oriente la direction stratégique du Plan de réponse humanitaire (HRP).

Les initiatives du HCR ont pour but de **favoriser l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées**. Cette approche est étroitement alignée sur les priorités du gouvernement du Niger, s'inscrivant dans le cadre du Pacte mondial pour les réfugiés, du **Nexus Humanitaire – Développement** et de la politique hors camp du gouvernement. Le HCR s'efforce également de développer son partenariat avec une variété d'acteurs, dont les instances étatiques pertinentes, les ONG nationales et internationales, le secteur privé, les établissements d'enseignement supérieur ou encore les médias. Une collaboration étroite avec la Direction générale de l'état civil et des réfugiés (DGEC-R), et le ministère de l'Action humanitaire, les deux principaux partenaires du HCR, assure une protection adéquate à l'ensemble des réfugiés et demandeurs d'asile et déplacées internes présents sur le territoire nigérien.

Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2024

États-Unis d'Amérique | Union européenne | Italie | République de Corée | Allemagne | Belgique | France | Luxembourg | Canada | Fonds central d'intervention d'urgence | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Royaume-Uni | Monaco | Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

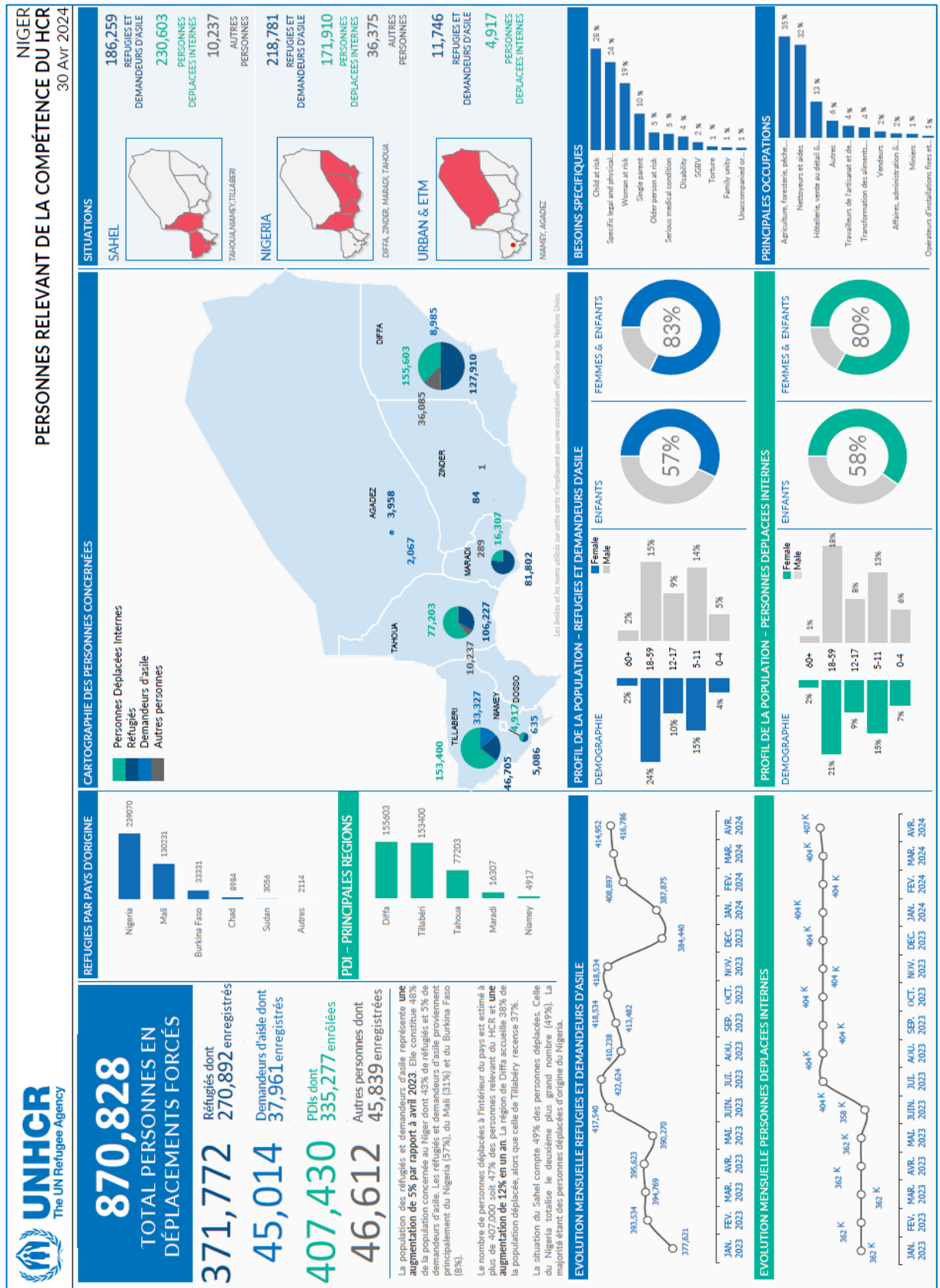
Notre appréciation toute spéciale va également aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2024

Suède | Norvège | Pays-Bas | Danemark | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Suisse | République de Corée | Irlande | Belgique | Australie | Algérie | Angola | Arménie | Costa Rica | Estonie | Finlande | Luxembourg | Malte | Mexique | Monaco | Monténégro | Nouvelle-Zélande | Philippines | Arabie Saoudite | Serbie | Singapour | Thaïlande | Türkiye | Donateurs privés

Contact :

Bettina Schulte, Chargée des Relations Extérieures, schulte@unhcr.org, Tel: +227 82 80 39 04

LIENS : UNHCR NIGER OPERATIONAL PAGE - TWITTER - FACEBOOK



Cette carte inclut seulement les chiffres des refugies biométriquement enregistrés.